

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00258
Numéro SIREN : 539 644 450
Nom ou dénomination : ANNONIM

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 3585

ANNONIM

Société par actions simplifiée au capital de 160.736 euros

Siège social : Lieu-Dit les Six chemins 07100 ANNONAY

539 644 450 RCS AUBENAS

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUILLET 2021

LES SOUSSIGNEES :

– **La société RENEL**

Société par actions simplifiée au capital social de 780.000 euros

Dont le siège social est situé 31 Chemin du Mouchet 26260 CHAVANNES

Immatriculé au Registre du Commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro
808 460 794

Représentée par Monsieur Renaud MAGANA en qualité de Président

– **La société ITM ENTREPRISES**

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.024.016 euros

Dont le siège social est situé à 24, rue Auguste Chabrière 75015 PARIS

Immatriculée au RCS de PARIS, sous le n°722 064 102

Représentée par Monsieur Damien LOYAL suivant pouvoir en date du 23 juillet 2021

– **La société ITM ALIMENTAIRE SUD EST**

Société par actions simplifiée au capital de 48.000 euros

Dont le siège social est situé à 24, rue Auguste Chabrière 75015 PARIS

Immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 452 534 621

Représentée par Monsieur Damien LOYAL suivant pouvoir en date du 23 juillet 2021

– **La société ITM PARTICIPATIONS**

Société par actions simplifiée au capital de 219.999.990 euros

Dont le siège social est situé à 24, rue Auguste Chabrière 75015 PARIS

Immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 305 442 790

Représentée par Monsieur Damien LOYAL suivant pouvoir en date du 23 juillet 2021

Propriétaires des 10.046 actions sur les 10.046 actions composant le capital social de la société
ANNONIM,

Ont pris les décisions suivantes à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

- Agrément de cessions d'actions et de nouveaux associés,
- Démission du Président et nomination d'un nouveau Président,
- Démission des directeurs généraux et nomination d'un nouveau directeur général
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEUXIEME DECISION

Les associés, prenant acte de la démission de la société RENEL de son mandat de Président de la société avec effet à compter de ce jour, lui donnent quitus de sa gestion, et nomment en qualité de nouveau Président, pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Damien LOYAL**
Né le 28 avril 1975 à CREST (26)
Demeurant 396 chemin de Saint Ferréol à CREST (26400)

Monsieur Damien LOYAL a déclaré par avance, accepter cette nomination et confirme remplir les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

CETTE DECISION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

TROISIEME DECISION

Les associés, prenant acte de la démission de Monsieur Renaud MAGANA et de la démission de Madame Elsa MARTINS de leur mandat de directeur général de la société, avec effet à compter de ce jour, leur donnent quitus de leur gestion, et décident de ne pas nommer de nouveau directeur général.

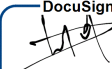
CETTE DECISION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

QUATRIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CETTE DECISION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

DocuSigned by:

BD58C69992714AA...

